

Avril

&amp; mai 2024

Bulletin d'informations *spécial* DSDEN

8 9



CYCLES

1 2 3

## Financez vos projets artistiques, culturels, scientifiques 2024-2025

en participant à l'appel à projets partenarial EAC  
de la région académique BFC



Cycles 1, 2 et 3



. **jusqu'au 24 mai** : saisie des demandes de financement sur la plateforme ADAGE : choisir la campagne d'appel à projets correspondant au format souhaité

. **20 juin – 10 juillet** : commissions départementales de validation des dossiers

. **septembre** : envoi des notifications aux écoles et aux établissements scolaires

### 4 formats :

. **format 12h** : financement de 12 heures de pratique effective avec un-e artiste ou une compagnie - soit 720€ - pour une classe

. **format libre de 20h minimum** : financement de 20 heures de partenariat avec une structure ou un acteur culturel identifié par la DRAC – base horaire de 60€ - pour une classe de CM2, dans le cadre d'une liaison cycle 3

. **format atelier scientifique** : financement de 500€ maximum pour un projet de thème scientifique - priorité au bicentenaire Pasteur – pour une classe ou un groupe d'élèves

. **format EMI de 20h minimum** : financement de 20 heures d'interventions minimum (plusieurs classes possibles, dans cette hypothèse, 12 heures par classe a minima) - base horaire de 60 € - pour une ou plusieurs classes du premier degré. Au cycle 3, projet de liaison écoles-collège possible - partenariat avec un journaliste, un média, une structure professionnelle ou associative identifiés par la DRAC et le CLEMI académique

*La validation des dossiers étant requise avant leur examen en commission, un accompagnement est indispensable pour leur réalisation.*

. **accompagnement et conseils** : Christophe SYDA – CPD Arts&Culture  
[pointart89@ac-dijon.fr](mailto:pointart89@ac-dijon.fr) / 0689550879

. **validation** : IEN de circonscription

Plus d'informations



Participer aux appels à projets





## ADAGE : Le portail numérique dédié à l'Éducation artistique & culturelle

### DATES-CLÉS

**2000**  
LE PLAN « LANG-TASCA » GENERALISE LES PRATIQUES ARTISTIQUES A L'ÉCOLE

**2005**  
LE HAUT CONSEIL DE L'EAC EST CRÉÉ

**2006**  
MOBILISATION A L'UNESCO EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

**2013**  
UN PARCOURS EAC EST CRÉÉ POUR CHAQUE ÉLÈVE

**2016**  
UNE CHARTE POSE 10 PRINCIPES-CLÉS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**2018**  
LE MINISTÈRE DE L'EN ET CELUI DE LA CULTURE DÉVELOPPE ENSEMBLE UN PLAN D'ACTION « A L'ÉCOLE DES ARTS ET DE LA CULTURE » AFIN QUE TOUS LES ÉLÈVES BÉNÉFICIENT D'UN PARCOURS EAC DE QUALITÉ : C'EST L'OBJECTIF 100% EAC

### C'EST QUOI ?

ADAGE est une plateforme numérique conçue pour favoriser la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Cet outil accompagne la mise en œuvre du plan d'action **À l'école des arts et de la culture** annoncé en septembre 2018 et réaffirmé en 2020 avec la feuille de route **Réussir le 100% EAC**

GÉNÉRALISER

. A centraliser des ressources, proposer un annuaire géolocalisé des structures partenaires artistiques et culturelles et un répertoire des actions éducatives nationales, régionales et locales

. A permettre à tous les établissements de recenser leur volet culturel, les projets EAC et les actions et évènements qui le constituent

. A consulter les appels à projets EAC proposés par la région académique et ses partenaires - DRAC et collectivités territoriales – et y postuler

### A QUOI ÇA SERT ?

INFORMER  
RECENSER  
ADMINISTRER

### DANS QUEL INTÉRÊT ?

- . C'est la diffusion et le partage de bonnes pratiques
- . C'est le portail unique pour tous les sujets EAC : appels et exemples de projets, ressources partenariales et documents d'accompagnement à leur service
- . C'est une meilleure visibilité des projets menés en classe
- . C'est l'outil de pilotage de l'EAC national, régional mais aussi local
- . C'est suivre le parcours individuel de l'élève sur l'ensemble de sa scolarité

GÉRER  
VALORISER  
PILOTER

- . Pour favoriser le partage et la mutualisation des projets par le biais d'une cartographie des établissements scolaires
- . Pour valoriser les actions
- . Pour développer l'accès à la culture de tous
- . Pour garder trace et éditer le parcours de l'élève
- . Pour compléter le LSU de l'élève
- . Pour faciliter les échanges et le pilotage

### POUR QUOI ?

MUTUALISER  
RENCONTRER  
GARDER TRACE

Comme pour le LSU, le directeur et/ou un enseignant référent EAC peuvent y accéder par :  
Internet via le Portail Intra-Académique : onglet « Métiers » ; « ARENA Internet ou OTP »

### COMMENT Y ACCÉDER ?

- Mes favoris
- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré

**ARENA - Accédez à vos applications**  
Application dédiée aux parcours éducatifs  
ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC

SE CONNECTER



**FOIRE AUX QUESTIONS**  
<https://eduscol.education.fr/document/33890/download>



**Objectif** : garder trace du parcours artistique et culturel de l'élève

**Tous les projets EAC** menés durant l'année scolaire doivent être recensés sur la plateforme Adage, à savoir :

- **Les enseignements artistiques** tels que les classes à horaires aménagés, les options artistiques, les chorales et les classes-orchestres...
- **Les projets d'éducation artistique et culturelle** menés en partenariat avec des structures culturelles et/ou des intervenants artistiques. Ils s'appuient sur les trois piliers de l'EAC et jalonnent le parcours de l'élève
- **Les actions et événements culturels**, c'est à dire les initiatives (participation à des festivals, à des concours, à des opérations diverses...) qui viennent compléter et enrichir le parcours de l'élève

**Edition d'attestations de parcours EAC** : les directeurs d'école ont la possibilité d'éditer des attestations pour des classes entières ou pour les élèves pris individuellement

*Tous les projets artistiques et culturels annuels sur ADAGE*

*Recenser*

Informations & tutoriels



## *Le Centre ressources départemental Art&Culture*

Pour consulter et emprunter gratuitement des mallettes pédagogiques thématiques, des ouvrages, livres d'art, magazines... et du matériel technique spécialisé.

**Ouvert SUR RENDEZ-VOUS**

INSPE d'Auxerre  
24, rue des Moreaux

Christophe SYDA – CPD Arts&Culture  
pointart89@ac-dijon.fr  
06 89 55 08 79



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Yonne

